



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-41 :

Demande de subvention DETR

L'an deux mil vingt-trois, le 28 décembre à 15 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoint, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Bernard LANDEMARD, Conseillers

•**Personnes excusées :** Madame Sandy CLEMENT, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Laurent DOULET
Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANCOIS en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2023-41 : Demande de subvention DETR

1- Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager des travaux d'isolation des combles de la Mairie.

2 - Madame le Maire demande, au conseil municipal, l'autorisation de solliciter une subvention à hauteur de 40 % du montant H.T des travaux (53 348 €) auprès de Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Le Conseil donne son autorisation à Madame le Maire pour cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré,

Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,


Martine SOREL

